

Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du 30 juin 2010

Présents :

Messieurs F. VERRECHIA, D. WINAND, L. CARLIER, P. JEGHERS, F. MULLENDERS

Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR

Monsieur P. DETROZ, Echevin

Monsieur P. LAMALLE, Conseiller

Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA

Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire

Excusés :

Messieurs R. PEETERS, D. DEFECHEREUX, A. FROMENT, P. LIGOT, S. DEMOULIN

1 Approbation du PV de la réunion du 23 mars 2010

Le procès-verbal est approuvé sans remarque.

2 Approbation PCDR par GW

S. BEAUFAYS informe que notre PCDR sera présenté au GW soit le 1^{er}, soit le 8 juillet.

3 Compte-rendu du GT de Fontin

P. DETROZ fait le récit de la réunion qui s'est tenue par ce groupe de travail (compte-rendu annexé au présent PV). Madame la Bourgmestre souhaite qu'une visite sur place soit réorganisée car le dossier doit avancer.

Elle rappelle que l'objectif est de désenclaver la cité de Hamay et que la question de la construction de nouveaux logements doit rester à l'esprit.

Concernant le tracé envisagé sur le haut du village, Madame la Bourgmestre s'inquiète et souligne trois points :

- l'ouverture à l'urbanisation
- la rupture de la ligne de crête
- la rapidité des riverains

L. CARLIER rappelle que lors de sa visite sur place (tracé du chemin 113) avec B. DUPRET, B. DUPRET a trouvé le tracé très intéressant. Accès direct et facilité pour les piétons.

Madame la Bourgmestre propose de lancer un marché. D. RYCKEWAERT est chargée de prendre contact avec Madame RAHIER pour en savoir davantage sur les formalités administratives à venir relatives à la convention-exécution notamment.

Madame la Bourgmestre propose que l'on travaille sur la fiche de Fontin relative à l'aménagement du village (espace de convivialité).

4 Divers

B. DUPRET rappelle son intérêt pour la fiche BRUNSODE..

P. DETROZ rappelle l'intention des auberges de Jeunesse de garder Tilff. P. JEGHERS s'interroge sur la possibilité d'une cogestion avec les auberges de Jeunesses.

F. MULLENDERS propose un GT sur la fiche du Bois des Chevreuils. Il souligne le degré d'urgence de la fiche (Drève Saint-Lambert).

D. RYCKEWAERT est chargée de prévenir B. LAURENT (éco-conseillère) qu'un devis doit être demandé à la DNF afin d'évaluer le coût de ces travaux.

Fin de séance : 21h25'